

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 20 janvier 2009**

Co-Présidents : Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

Elus municipaux : Amaury BREUILLE ; Nicolas MARJAULT ; Alain PIVETEAU ; Jacques TAPIN.

Membres : Jacques ARTHUR ; Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; David BODIN ; Agnès CANTIN ; Jean-Louis CASSETTE ; Rolland COLLOT ; Florian DESCOURTIEUX ; Jacques DUBE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Gaëlle FLEURY ; Henri GARNAUD ; Jean-Claude GAUDIN ; Francette GIRAUD ; Mireille GUERINEAU ; Fanny JESIORSKI ; Yannick KERVRAN ; Isabelle LABROUSSE ; François LECHAT ; Jean-Michel MINIOT ; Sylvie MIOT ; Valérie NICOLE ; Rémy PERRIN ; Jean-Paul RICHET ; Alain ROBERT ; Philippe RONDONNET ; Hugues ROUMEZIN ; Jacques THIOULET.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Laurence FAUCON (Directrice Vie Participative) ; Sabrina ROUSSEAU (Assistante Conseils de Quartier) ; Nicole DESCAZAUX (Agent de la Mairie de Quartier).

Excusés : Pierrette DEROI ; Sylvie DUBUC ; Emilie DUDOUT ; Claude EPAMINONDAS ; Danièle GANDILLON ; Gérard MACKÉ.

Absents : Olivier BERNAUDEAU ; Ghislaine BERTHEAU ; Françoise BUREAU ; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA ; Guillaume JUIN ; François NAUD ; Michel TOURNIE ; Nicolas VIDEAU.

Public : 10 personnes.

Ordre du jour :

- Point sur la plateforme multimodale,
- Point sur la place Georges Renon,
- Vote de principe,
- Membres et rapports des commissions,
- Organisation de la visite de quartier,
- Calendrier des bureaux et Conseil de quartier du 1^{er} semestre 2009,
- Informations diverses.

1/ Approbation du relevé de conclusions du Conseil de quartier du 14 octobre 2008

Le relevé de conclusions est approuvé.

2/ Point sur la plate forme multimodale

La plate forme multimodale (Niort Terminal) va être créée pour :

- Répondre à la demande de base arrière du Port autonome de la Rochelle,
- Profiter de la situation exceptionnelle du Poitou-Charentes (infrastructures de communication) pour accueillir de nouvelles activités industrielles et logistiques.
- Participer au développement du territoire régional.

Pourquoi une base arrière ?

L'acheminement des marchandises hors port se fera dans un délai de 48H maximum. (Le port a exprimé le besoin de pouvoir disposer de 20 hectares avec possibilité d'embranchement).

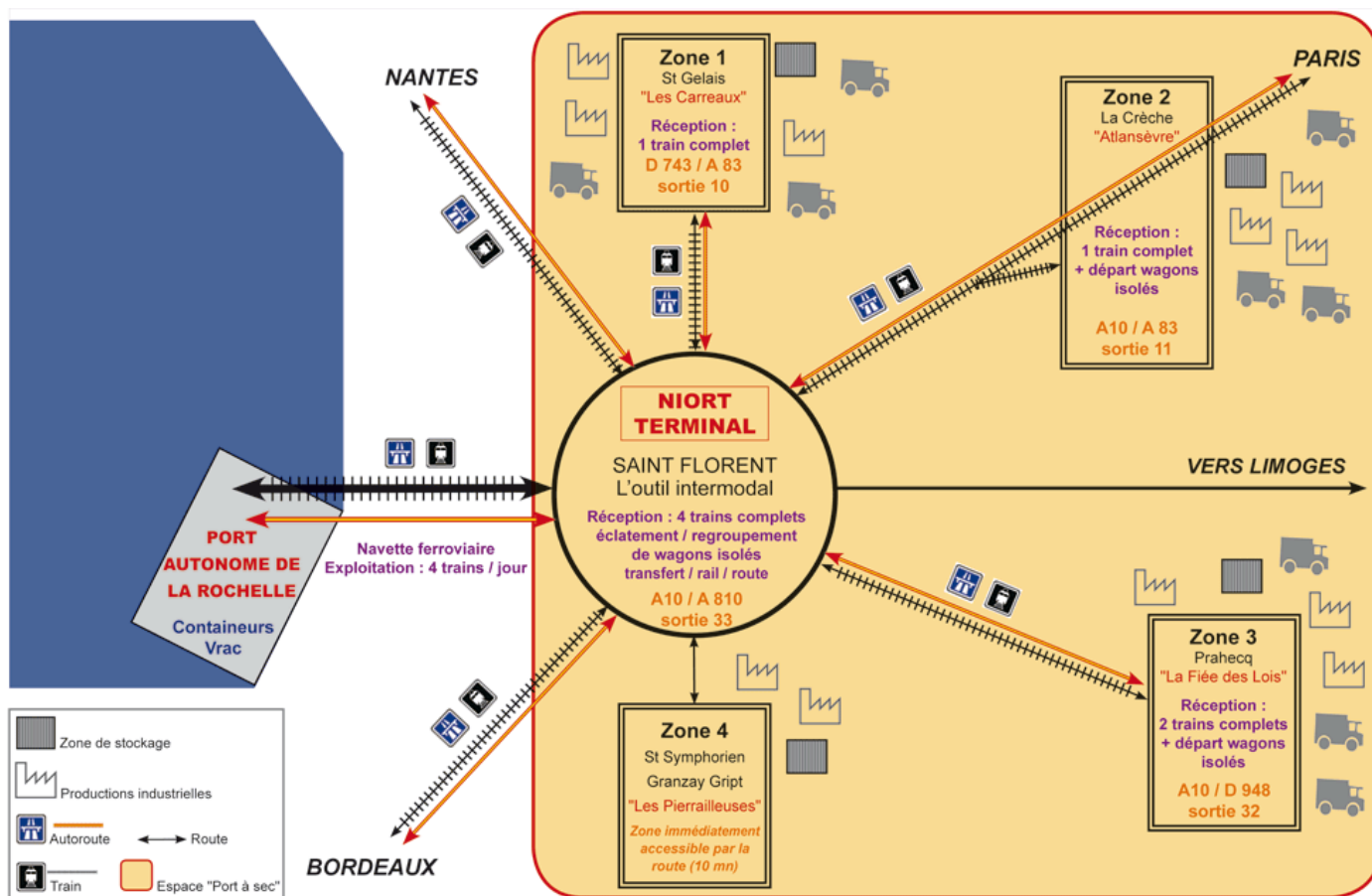
Les choix qui s'imposent :

- Le fret ferroviaire : la solution pour échapper à l'impact écologique du fort trafic de camions
- Régénérer les installations ferroviaires existantes pour limiter les investissements.

Les atouts de Niort Terminal :

- Un positionnement d'exception
- Des emprises foncières importantes
- Le terminal ferroviaire de Saint Florent
- Présence de grands opérateurs nationaux et internationaux
- Les services aux entreprises adaptés et innovants
- Un bassin d'emploi riche avec une main d'œuvre qualifiée
- Un environnement professionnel favorable
- Mobilisation de tous les acteurs

Fonctionnement de la Plate forme Multimodale

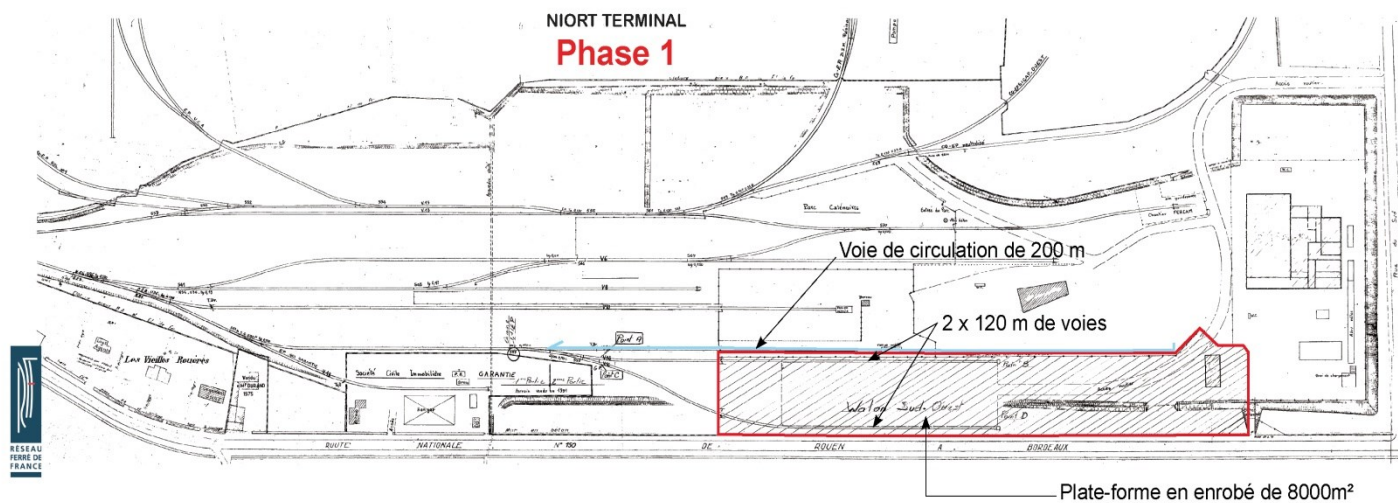


Le site de Niort TERMINAL : une opportunité

- Nœud ferroviaire d'importance
- Emprises foncières permettant de réaliser du stockage et du transfert rail-route
- Capacité immédiate d'accueil d'un train complet
- Régénération du site supposant un investissement minimum

Niort TERMINAL : Phasage de l'aménagement et du fonctionnement de la plate forme

→ Phase 1 : année 2009/ démarrage opérationnel et expérimentation



Depuis mars 2008, location par la CCI à SNCG Fret d'une surface de 15 000m² équipée de :

- une plate forme en enrobé de 8 000m²
- 2 X 120 m de voie
- une voie de circulation de 200m

L'objectif attendu : **2 trains par semaine.**

Actions engagées :

- Notification en novembre 2008 de l'attribution d'une subvention de 2.8 millions d'euros.
- Travail avec un expert de la logistique
- Contacts avec différents opérateurs pour la gestion du site

Les perspectives :

- Accueil d'un premier train de fret courant 2009,
- Mise en place d'une navette ferroviaire entre la Pallice et Niort TERMINAL,
- Développer des zones d'activités périphériques,
- Création d'emplois

Questions :

- Quelles conséquences faut-il s'attendre sur la circulation ?

Réponse : Il n'y aura pas d'incidence sur la circulation car les camions ne rentreront pas dans la Ville. Aussi, la plupart des transferts se feront par les rails.

- Y'aura-t-il des trafics la nuit ?

Réponse : Le trafic de camions sera plus en journée mais il n'est pas possible de dire qu'il n'y en aura pas du tout la nuit.

- Cela va-t-il créer des emplois ?

Réponse : pas énormément de création de poste sur Saint Florent. Néanmoins dans la zone de la Crèche, on prévoit 200 postes car 35 000m² d'entrepôts vont être construits.

3/ Point sur la place Georges Renon par Amaury BREUILLE et Francis MATHIEU

- 15 mars 2005 : financement de l'étude de faisabilité. 10 000€ votés par le Conseil de quartier,
- Fin 2005 : Désignation du maître d'œuvre,
- 2006 : Avant projet,
- 1^{er} février 2006 : constitution d'un premier groupe de travail au sein du Conseil de quartier,
- Mars 2006 : élaboration d'une enquête de proximité,
- 26 mars 2006 : rencontre entre le groupe de travail et le service Espaces verts : présentation des principes possible d'aménagement,
- 12 septembre 2006 : une esquisse de principe est retenue par le groupe de travail,
- 22 janvier 2007 : deux esquisses sont présentées au groupe de travail détaillant les différents espaces,
- 19 février 2007 : présentation au Conseil de quartier,
- 10 mai 2007 : vote participation aux travaux : 80 000€
- 20 juin 2007 : attribution du marché au Conseil municipal de novembre 2007.
- 17 octobre 2007 : rencontre entre le groupe de travail, l'Adjoint et le service Espaces verts : présentation de l'esquisse retenue
- 19 décembre 2007 : participation au travaux d'aménagement de la place sur le budget 2008 et présentation de l'esquisse au Conseil de quartier.
- Janvier 2009 : Calendrier prévisionnel sous réserve des arbitrages budgétaires.
- Printemps 2009 : lancement des appels d'offre
- Début automne 2009 : début des travaux pour une durée de 6 mois environ

* Voir compte rendu du 17 octobre 2007

4/ Vote concernant le principe de l'allocation par le CQ d'une partie de son enveloppe budgétaire au financement du projet de rénovation de la Place Georges Renon

Pour : 23 / Contre : 0 / abstention : 1

Francis MATHIEU propose que pour concrétiser son attachement à la réalisation du projet de rénovation de la place Georges Renon, le CQ se prononce, au moins dans son principe, sur l'attribution au financement de ce projet d'une partie de sa dotation annuelle. Cette décision, dès lors qu'elle serait prise, constituerait un signe fort de sa détermination à voir aboutir ce projet et ne pourrait qu'influencer de manière positive la décision du prochain Conseil municipal qui aura à débattre des choix à opérer en matière budgétaire. Au terme d'une discussion animée sur le sujet le principe de participation du CQ sur son budget délégué pour la place Georges Renon est adopté.

5/ Les commissions et groupes de travail

a) Composition des commissions :

Groupe de travail « **place Georges Renon** »

- Yannick KERVRAN (rapporteur)
- Agnès CANTIN
- Jacques THIOLETT
- Valérie NICOLE
- Jean-Paul RICHET

Commission « **Quotidien/ citoyenneté/ solidarité** »

- Jean-Michel GOMEZ-TEIXEIRA (rapporteur)
- Françoise BUREAU
- Valérie NICOLE

Commission « **Espaces publics** »

- Jacques THIOLETT (rapporteur)
- David BODIN
- Agnès CANTIN
- François NAUD
- Jean-Michel MINNIOT
- Alain ROBERT
- Florian DESCOURTIEUX
- Jacques ARTHUR
- Jean-Paul RICHET
- Rémy PERRIN

- François NAUD
- David BODIN
- Yannick KERVRAN

- Roland COLLOT

Commission « **Culture/ Valorisation du patrimoine** »

- Joëlle AUMONIER (rapporteur)
- Sylvie DUBUC
- Claude EPAMINONDAS
- Béatrice AVRIL
- Valérie NICOLE

Commission « **Environnement/ aires de jeux/ friches** »

- Philippe RONDONNET (rapporteur)
- Emilie DUDOUIT (rapporteur)
- Jacques ARTHUR
- Agnès CANTIN
- Claude EPAMINONDAS
- François LECHAT
- Jean-Michel MINIOT
- Béatrice AVRIL
- Florian DESCOURTIEUX
- Yannick KERVRAN
- Roland COLLOT

Commission « **Inter quartier** (pistes cyclables) »

- Jean-Michel MINIOT
- Gaëlle FLEURY
- Hugues ROUMEZIN
- Philippe RONDONNET
- Yannick KERVRAN

b) Rapports des commissions :

Commission Espaces publics par David BODIN

- **Demande de suppression du poteau électrique devant l'ancien restaurant « Marcel » rue Saint Symphorien/ Berthet :**

Réponse : A relancer

- **Carrefour Tardy/ Saint Symphorien :** Dossier à relancer

- **Demande de passage piéton au niveau du n°80 rue Jean Jaurès :** Demande en cours

- **Carrefour Pèlerins/ Jean Jaurès :**

Réponse : Une réunion publique a eu lieu le 15 décembre à ce sujet. La réalisation définitive doit avoir lieu dans les prochains mois.

- **Demande d'un aménagement sécurisé devant la Mairie de quartier Avenue Saint Jean d'Angély :** Demande en cours

- **Où en est le projet des pistes cyclables avenue de la Rochelle ?**

Réponse : Une concertation avec les riverains a eu lieu fin 2007. La CAN doit restructurer le réseau des lignes de transport en 2010 au plus tard, néanmoins, il y a toujours une nécessité de faire ces aménagements.

Une commission sur les projets de déplacement, circulation inter-quartiers est créée ce soir.

- **Comment vont évoluer les travaux à la Tranchée ?**

Réponse : Une réunion publique entre les riverains, des membres du CQ, les services et les élus a eu lieu le 15 décembre 2008, une enquête sera menée car les riverains ne sont pas d'accord entre eux. Cette enquête sera accompagnée, afin d'avoir un retour.

La prochaine réunion de la commission Espaces publics aura lieu le mardi 17 mars à 20h30 à la Mairie de quartier.

Commission Environnement/ Aire de jeux/ Friches par Jacques ARTHUR

- **Quelle est l'étendue de la zone Seveso et son classement dont fait l'objet l'usine Arizona Chemical, notamment du fait de la présence en voisinage direct de l'entreprise Sigap Ouest ?**

Réponse : **Sigap Ouest** est une installation Seveso seuil haut placé sous le contrôle de la Direction Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE). L'organisation interne relève de l'exploitant. L'organisation externe de la sécurité de la compétence du Préfet avec un périmètre de 400m au lui de 1000m. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) va être prochainement prescrit par le Préfet. La démarche devrait déboucher après 18 mois sur l'établissement d'un plan de zonage et d'un règlement d'occupation et d'utilisation des sols. Le PPRT va permettre de traiter les situations existantes en matière d'urbanisme pour renforcer la sécurité de la population et de mieux encadrer l'urbanisation future autour du site industriel. Ces documents seront annexés au Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Niort. Un comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) a été créé par le Préfet pour ce site. A ce comité est associée Arizona.

Arizona Chemical est une installation Seveso seuil bas placé sous le contrôle de la DRIRE. L'organisation interne de la sécurité relève de l'exploitant. La proximité de la SIGAP et les effets cumulés possibles entre les 2 établissements ont été pris en compte. Le plan Local d'Urbanisme, consultable en Mairie, indique les périmètres de sécurité fixés par le Préfet (DRIRE). Aucun PPRT n'est à ce jour envisagé. La population autour bénéficiera du PPRT Sigap.

- **Où en est la demande de l'aire de jeux allée François d'Orbay ?**

Réponse : Ce dossier a été étudié dans le cadre étude aures de jeux. Toutefois ? une aire étant programmée place Georges Renon, il est peu probable que cet emplacement soit étudié.

- **Demande le réexamen de la demande de l'espace vert carrefour Jean Moulin/ Avenue Saint Jean d'Angély.**

Réponse : Cette demande n'a pas été instruite en 2008. Il s'agit plus d'un rafraîchissement d'espace vert, qui relève de la régie des espaces verts. A relancer.

- **Où en est le projet d'un centre de tri des déchets secs ?**

Réponse : une implantation sur la zone de Saint Florent n'est plus d'actualité pour la régie déchets. En effet, le périmètre Seveso de la Sigap, empêche l'implantation d'une déchetterie pour le sud niortais. Aussi, le projet de centre de transfert de déchets ménagers + déchetterie serait plutôt sur Aiffres bâtipolis de l'autre côté de la Rocade.

- Demande de la mise en œuvre d'une action auprès des riverains du ruisseau « Le Romagné », afin d'en faire améliorer l'entretien ?

Réponse : c'est le service des espaces verts qui a récupéré l'entretien de la rivière. C'est bien du domaine privé, mais il faut prendre en compte le fait que ce ruisseau sert de réseau d'eau pluviale de toute la zone de Romagné en amont. De ce fait, la Ville de Niort est partie prenante dans l'entretien de ce réseau à ciel ouvert.

6/ Organisation de la visite de quartier

Une visite de quartier aura lieu le samedi 14 février 2009 à partir de 9h30, rendez-vous à la place Georges Renon.

Un itinéraire détaillé sera proposé par Jacques ARTHUR et Jacques THIOLETT.

A l'issue de la visite, la fresque réalisée par le Conseil municipal des Enfants sera présentée. Un pot de l'amitié sera offert à la Mairie de quartier de Saint Florent.

7/ Calendrier des bureaux et Conseils de quartier au 1^{er} semestre 2009

Bureaux : Jeudi 26 mars à 18h30, à la Mairie de quartier

Mercredi 3 juin à 18h30, à la Mairie de quartier

CQ : Mardi 14 avril à 20h30, à la Maison de quartier

Mercredi 24 juin à 20h30, à la Mairie de quartier (Assemblée de quartier)

8/ Questions et informations diverses

- Rue Ampère : des riverains demandent que le stade municipal de l'avenue de la Rochelle soit fermé la nuit car ils se plaignent de dégradations qu'ils subissent.

- Une piste cyclable est-elle aussi prévue avenue Saint Jean d'Angély ?

Réponse : un aménagement est prévu sur cette avenue. A voir sur l'ensemble du schéma directeur de la Ville.

Il serait bien de créer une commission sur les projets de déplacement, transport, circulation. Il y a 5 volontaires :

- Yannick KERVAN

- Sylvie DUPUIS DULUC

- Florian DESCOURTIEUX

- Hugues ROUMEZIN

- Béatrice AVRIL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Un pot et une galette des rois sont offerts.

* Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.